1₂-00058

ჩვენი

დროშა

"NOTRE DRAPEAU"

დამაარსებელი — ნოე ჟორდანია

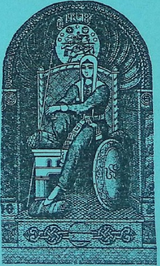

№ 99

1982. ივლისი

ეროვნული ბიბლიოთეკა
გურამ შარაძის ბიბლიოთეკა

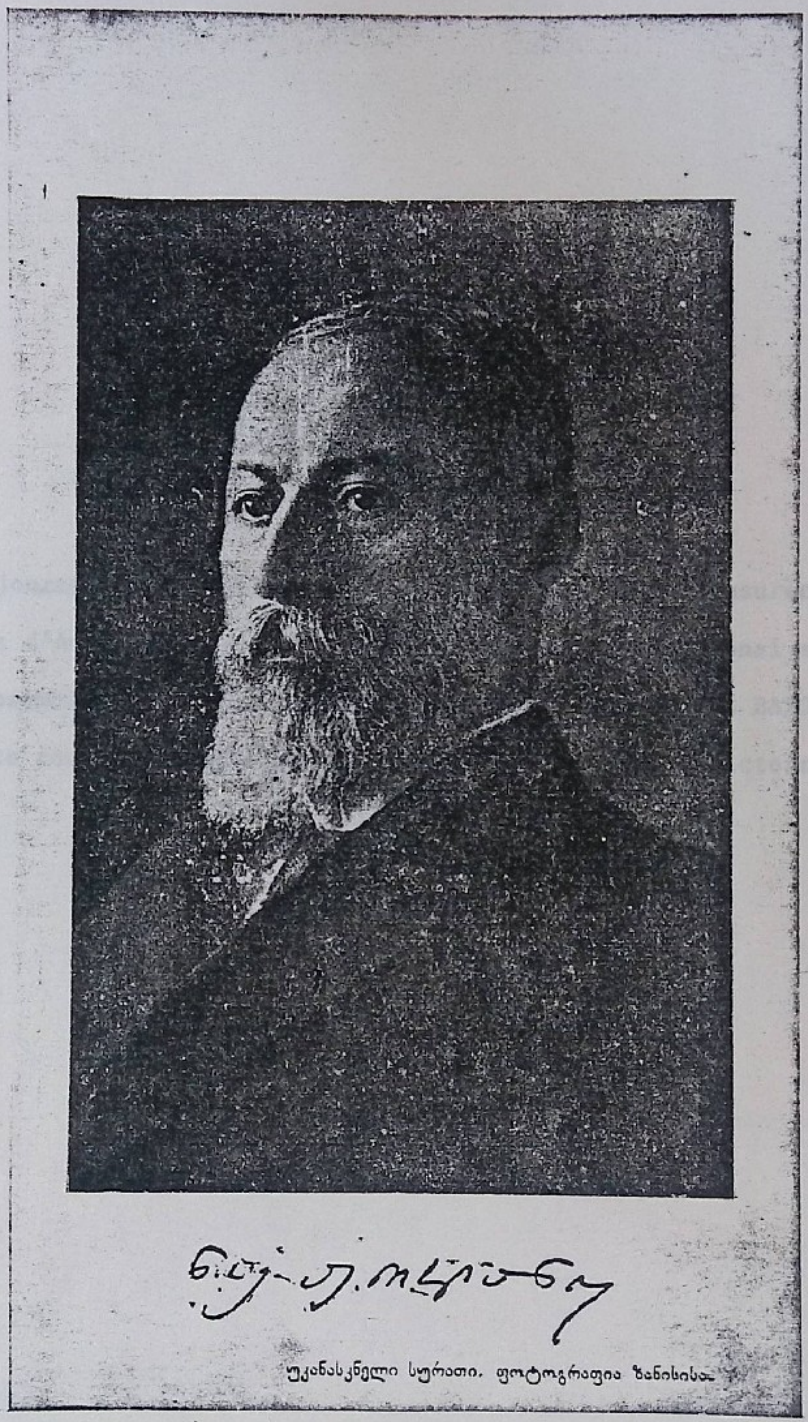

უკანასკნელი სურათი, ფოტოგრაფია ზანისისა

PRESIDENT N. JORDANIA

1868 - 1953

Ce journal est dédié à l'hommage du 26 Mai et à l'insurection Georgienne du mois d'Aout 1924, ainsi qu'à notre Gouvernement National en exil mandaté par l'assemblée constituante Georgienne le 15 Mars 1921 à BATOUM de continuer la lutte contre les envahisseurs moscovites jusqu'à la victoire.

A MON PERE NOE JORDANIA

Viendra un jour où les poètes
De la Georgie ressuscitée
Pourront enfin, le coeur en fête
Ecrire et dire la vérité.
Alors les odes et les poêmes
Vont raconter tes exploits,
Les joutes du chevalier moderne
Tes luttes, tes peines et ta joie;
Tes armes étaient paroles et plumes,
Ton but la liberté acquise
Pour ta patrie, un siècle soumise,
A ce vorace géant cruel :

Et l'aube était venue pour elle!
Viendra un jour ou tous nos peintres
Vont te montrer a la Géorgie;
Ton front si haut, ton corps si svèlte
Tes yeux si beaux qui pleurent sa perte.

Pour elle tu as donné ta vie ;
Ta pensée ne l'a jamais abandonnée.
Tu as lutté jusqu'à ta mort
Et maintenant que tu es a jamais parti,
Tu luttes encore;
Viendra un jour où la patrie aimée
Dans ces entrailles tes cendres enfermera
Et ta gloire comme celle de Tamar et Roustaveli
Dans tous les coeurs Géorgiens refleurira.

A.Pagava JORDANIA 1954

ENTREVUE AVEC NOE JORDANIA, PRESIDENT DU GOUVERNEMENT GEORGIEN

AVEC LES JOURNALISTES BELGES LE 13 JUIN 1922

Noé Jordania, Président du gouvernement de la République Démocratique Géorgienne, arrivé le 13 Juin à Bruxelles, a bien voulu nous communiquer les renseignements suivants sur la situation de son pays, envahi et actuellement occupé par les armées du gouvernement bolcheviste de Moscou, et sur la politique de ce gouvernement en Orient.

Comme citoyen belge vous comprendrez facilement la situation actuelle de la Géorgie, nous a dit M. Le Président. Il vous suffit de vous rappeler la situation de votre pays au temps de l'occupation allemande. L'analogie est complète. De même que les généraux de Guillaume II, ayant provisoirement asservi la Belgique et contraint son gouvernement a quitter le pays, restèrent étrangers et odieux à toute la population de votre pays, de même les agents de Moscou qui prétendent acutellement être le gouvernement de Tiflis ne sont pour notre peuple que des usurpateurs. Ils n'ont avec eux aucune classe du peuple Georgien, aucun parti politique, leur seul appui sont les baïonnettes de l'armée russe. Pareil pouvoir, entouré de la haine générale, ne peut exister longtemps. Il n'y a pas de doute que le peuple georgien s'affranchira de ce joug étranger et recouvrira sa liberté et son indépendance. Le gouvernemant légal de la République Géorgienne, gouvernement élu par l'Assemblée Constituante, accomplit son devoir envers son peuple, en défendant devant les gouvernements et l'opinion publique de l'Europe les intérêts vitaux du pays et en déployant tous les efforts pour faciliter à son peuple la tâche de l'affranchissement.

Quelles sont les causes immédiates de la guerre que les bolchevics ont déclanchée contre votre pays?

- La cause en est très simple. C'est celle de toutes les guerres impérialistes; la soif des conquêtes. Les bolchevicks continuent la politique extérieure du despotisme russe. Pour ce dernier la Géorgie a toujours été une place d'armes pour l'expansion en Proche Orient. Pour assurer leur influence sur le gouvernement d'Angora et pour pousser ce dernier vers une politique plus agressive contre l'Entente, les bolchevics voulaient reprendre cette place d'armes qui leur était ravie par la révolution et par la ferme volonté du peuple géorgien de rester en dehors des jeux impérialistes. Et ils réussirent.

Est-ce que l'occupation de la Géorgie par les armées bolchévistes a changé sensiblement la situation génrale en Orient?

- Assurément ! En Asie Mineure, les conséquences immédiates de cette occupation sont : la chute du gouvernement de Bekyr-Sami-Bey, partisan de la réconciliation de la Turquie avec l'Entente; la formation du nouveau gouvernement extrémiste, partisan de l'alliance turco-bolchéviste; le refus de ce gouvernement de ratifier l'accord de Londres; l'orientation de toute la politique d'Angora vers l'agression résolue contre l'Occident.

L'Europe doit se rendre compte de ces faits. Elle doit comprendre que les flots du sang qui coulent en Asie Mineure et qui y couleront encore, sont dus à la politique myope de ceux qui ont déclaré leur désinterressement des affaires du Caucase et ont laissé les bourreaux de Moscou étrangler la liberté du peuple géorgien. Le seul moyen, pour l'Europe, de mettre un frein aux appétits des impérialistes de Moscou et de son allié Angora, est d'assurer l'existence d'une barrière qui séparerait ces deux foyers de l'anarchie et des troubles. Cette barrière ne peut être autre que les Républiques indépendantes du Caucase.

- Vous voyez, a conclu M. le Président, qu'en luttant pour son affranchissement le peuple géorgien défend la cause de la paix en Orient. Il a donc le droit de compter, dans cette lutte, sur l'appui du monde civilisé qui ne peut admettre que la paix en Orient soit perpetuellement menacée.

DISCOURS PRONONCE PAR LE PRESIDENT JORDANIA DEVANR LE CONGRES DU PARTI SOCIALISTE BELGE EN 1922

Citoyens,

Je dois remercier chaudement le Président de cette réunion des belles paroles qu'il a consacrées a mon pays.
Si nos amis, Huysmans, De-Brouckère et Vandervelde qui ont visité notre pays l'année dernière, pouvaient se rendre aujourd'hui en Géorgie, ils n'auraient pas cru qu'ils étaient dans le même pays.

Ils n'auraient pas trouvé en Géorgie, de pouvoir émanant du peuple. A la place de nos institutions démocratiques, parlement et organes du self gouvernement, élus au suffrage universel, ils auraient trouvé tout un réseau d'institutions bureaucratiques : des comités, des commissions et des fonctionnaires, nommés par le gouvernement de Moscou, sans aucune consultation de la population.

En vain, nos amis auraient cherché en Géorgie les traces de la liberté syndicale. Les commissions adminstratives, élues par les ouvriers, sont dissoutes par l'ordre des autorités bolchévistes et remplacées par des fonctionnaires nommés d'en haut.

Au lieu des ouvriers, libres de choisir leur métier et leur employeur et de lutter pour l'amélioration des conditions du travail, ils auraient trouvé des ouvriers, attachés à la glèbe bolchéviste et traduits devant les cours martiales pour chaque infraction au service.

Au lieu de transports réguliers d'où l'activité économiques de l'Etat, des municipalités, des associations coopératives et des particuliers, ils auraient trouvé les transports complètement désorganisés, la vie économique tout à fait ruinée, la famine dans le pays.

Au lieu d'une vie politique intense, nos amis auraient trouvé en Géorgie le silence du Cimetière, tous les droits politiques du peuple étant supprimés par le pouvoir bolchéviste.

Bref, sur les ruines de la République démocratique, créee par les ouvriers et paysans, ils auraient trouvé la dictature des baïonnettes de Moscou.

Telles sont les conséquences désastreuses de l'occupation de la Géorgie par les armées de la Russie Soviétique.

Vous, qui avez subit, vous-mêmes, l'occupation étrangère, vous comprendrez facilement les souffrances du peuple géorgien.

Mais je dois vous dire que l'occupation bolchéviste est plus cruelle que tout autre, car les bolchéviks ne se contentent pas d'anéantir la liberté politique et nationale, ils cherchent à assoupir la conscience, à asservir l'âme. L'histoire ne connait pas de tyrannie semblable. Cependant le peuple géorgien lutte énergiquement contre cette tyrannie.

Je m'adresse à vous, citoyens, en vous priant de prêter votre appui moral à notre peuple dans sa lutte sacrée et d'exiger avec nous, que le gouvernement de Moscou retire ses troupes et ses fonctionnaires de la Géorgie et qu'il laisse à notre peuple le droit de disposer de lui-même.

- D E C L A R A T I O N -

D E

MONSIEUR NOE JORDANIA, PRESIDENT DU GOUVERNEMENT NATIONAL DE GEORGIE DEVANT LES ANCIENS MEMEBRES DE L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE GEORGIENNE RESIDANT EN FRANCE, LE 4 FEVRIER 1940

Au nom du Gouvernement National de Géorgie, j'ai l'honneur de déclarer ce qui suit :

Dans le conflit armé international d'aujourd'hui nous avons dès le début choisi notre place : nous sommes du côté du bloc franco-anglais.

Notre choix repose sur des bases politiques et nationales. Nous sommes les enfants d'un peuple opprimé. La force étrangère nous a arraché la liberté politique ainsi que la liberté nationale : nous sommes sous le joug en tant que peuple et nation. Qui comprendra mieux notre souffrance que celui qui croit en ces deux libertés et qui inscrit sur son drapeau le droit de l'homme et le droit des peuples, et qui a déclaré ce droit pour tout le monde, pour toute l'humanité? C'est la France qui était et reste toujours le défenseur des opprimés. La France a su réunir en elle-même l'esprit français et universel, l'esprit national et humanitaire.

Nous ne croyons pas et ne l'avons jamais crû que ceux qui imposent le dépotisme à leur propre peuple, pourraient apporter aux autres la liberté, et que les conquérants de peuples libres, ils puissent affranchir les nations opprimées. Le banditisme international détruit tout les droits sous toutes ses formes. Deux drapeaux opposés flottent aujourd'hui sur le monde : celui de la liberté, et celui de l'esclavage; la place du drapeau Géorgien se trouve dans le camp de la liberté.

Tel est le mobile de notre orientation politique, et dans la même direction vont nos pensées nationales.

Le peuple géorgien souffre sous la domination de la Russie Soviétique; il n'a jamais admis cet état de choses, et combat sans cesse contre son oppresseur, le Pouvoir Moscovite, et avec celui-ci contre tous ceux qui lui aident, contre tous ses alliés quels qu'ils soient. Nous n'étions jamais, nous ne sommes et ne seront en aucun temps du côté de Staline et de ses défenseurs, ni au point de vue idéologique, ni politique, ni national.Il y a longtemps que les ponts sont rompus entre nous et que la lutte entre nous est déclarée. Maintenant les alliés se sont placés dans la même position que nous. La dénonciation du bolchevisme par nous contre l'ennemi non seulement de la Géorgie mais aussi de toute l'humanité, comme résurrection de l'ancienne barbarie russo-asiatique, est devenue évidente aujourd'hui et est partagée par le monde civilisé.

Notre protestation de 1934 auprès de la Société des Nations, contre l'admission de l'U.R.S.S. parmi ses membres est approuvée à présent par la Société des Nations elle-même, par le fait de l'expulsion de l'U.R.S.S du sein de cette institution internationale.

Ainsi, l'on voit que nous n'avons pas changé notre place, et la ligne de notre conduite reste la même qu'elle était auparavant, sans aucune variation. L'histoire a justifié notre position, la position du peuple géorgien, et aujourd'hui notre point de vue est partagé par la démocratie mondiale. Et si jusqu'à maintenant nous étions animés par l'espoir, aujourd'hui notre espoir est fondé sur une base réelle.

Le gouvernement National de Géorgie qui a quitté la patrie après la décision de l'Assemblée Constituante et avec mandat spécial de cette dernière continuer la lutte contre les envahisseurs moscovites jusqu'à la victoire, invite tous les émigrés géorgiens à se ranger avec lui du côté des Alliés, à leur souhaiter la victoire et à s'unir pour travailler avec toutes les forces pour la libération du peuple géorgien.

PERIODE D'INDEPENDANCE DE LA GEORGIE

Le 22 avril 1918 fut proclamée la République Fédérative de Transcaucasie, qui était composée de la Géorgie, de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan. Deux mois avant cette proclamation, d'après le traité de Brestlitovsk, la Russie avait cédé à la Turquie les places fortes de Batoum, Kars et Ardahan. La Diète Transcaucasienne protesta contre cette décision devant les gouvernements des Puissances, déclarant qu'elle était sans valeur pour la Transcaucasie et entama des pourparlers avec la Turquie. Ces pourparlers n'empêchèrent pas les Turcs de prendre Batoum, Kars et Ardahan. De ce fait, la situation pour la Fédération Transcaucasienne devint très critique : la Diète se vit forcée de se déclarer dissoute et, ce jour même, le 26 Mai 1918, le Conseil National Géorgien proclama l'indépendance de la Géorgie. Le 28 Mai de la même année, l'Arménie et l'Azerbbaidjan déclarèrent leur indépendance.

Nouvellement rétablie, la Géorgie dut payer cher la défense de son indépendance et de sa liberté. Quelques centaines de milliers de soldats bolchévisés, venus du front turco-russe essayèrent de provoquer l'anarchie dans le pays pour s'emparer du pouvoir. Le Gourvernement provisoire de Géorgie réussit, avec l'armée à peine formée et la garde nationale, à repousser les soldats russes vers le nord. Au même moment, dans le Caucase du Nord, les montagnards étaient aux prises avec les troupes rouges venues du nord et, malgré leur héroïque résistance, l'ennemi réussit à pénétrer dans le territoire. Les Bolcheviks cherchèrent à mettre à profit leur victoire dans le Caucase du Nord pour s'emparer de la Géorgie. C'est ainsi que dans les troupes d'expédition bolchevistes purent pénétrer, par le littoral de la Mer Noire, dans la région de Sotchi et dans le district de Soukhoum, d'ou elles furent chassées, du reste, par les forces militaires géorgiennes; elles essayèrent, également, de pénétrer, par le défilé du Darial, dans le district de Douchet, ou elles furent aussi battues par l'armée géorgienne, qui les força à reculer.

Par la conquête de la Géorgie, les impérialistes de Moscou voulaient réaliser le voeu des tsars de Russie : rétablir une Russie "Unie et Indivisible". Dans ce but, ils déclanchèrent une véritable guerre ; en avril 1920, ils envahissent la Géorgie par la voie de l'Azerbaïdjan occupé par eux; une fois de plus, leurs troupes échouèrent et le Gouvernement des Soviets dut signer un traité, le 7 Mai 1921, qui reconnaissait de jure l'Indépendance de la Géorgie.

Du jour de la déclaration de son indépendance, la Géorgie eut à coeur de joindre au bonheur de son peuple, celui des peuples du Caucase. Malgré la séparation provisoire, le peuple géorgien avait pris la résolution de collaborer amicalement avec les autres peuples car, ce n'était qu'au prix de cette solidarité, qu'il était possible de conserver l'indépendance si chèrement acquise. La base de la politique de la Géorgie envers ses voisins fut ainsi exprimée par M. Jordiana, Président du Conseil National Géorgien, le jour de la dissolution de l'union transcaucasienne : "... bien que la situation critique, dans laquelle nous nous trouvons, nous oblige à nous séparer, nous ferons tout notre possible pour rétablir l'Union du Caucase sous forme de Confédération. Notre chemin et notre idéal nous mènent à l'organisation de cette union. Cet Etat Confédératif rassemblera devant l'ennemi extérieur, contre lequel nous saurons bien nous défendre..."

C'est sur cette base que fut conclu le traité d'alliance défensive avec l'Azerbaïdjan, le 16 juin 1919, et avec l'Arménie, le 3 novembre, en vertu duquel tous les litiges devaient être résolus par voie d'accord ou d'arbitrage.

Après la signature de l'armistice général, en novembre 1918, les alliés victorieux obligèrent la Turquie à retirer ses troupes de la Transcaucasie et à rétablir les frontières turco-russes de 1914. Batoum, ce lien qui la relie à l'Europe occidentale, revint à la Géorgie.

Dans ces conditions, la Géorgie travailla à l'organisation de son Etat et au rétablissement des conditions normales. Cette mission fut accomplie par le Conseil National et le Gouvernement provisoire créés à la suite de la déclaration de l'Indépendance. Dans le Conseil National prirent part tous les partis politiques, ainsi que les représentants des minorités nationales. Le Gouvernement provisoire fut constitué sur la base de la coalition.

Grâce à la confiance que, dès les premiers jours, surent inspirer au peuple le Conseil National et le Gouvernement provisoire, il fut possible, en peu de temps, de rétablir le calme et l'ordre, d'organiser l'appareil administratif et de faire les premiers pas pour former une armée. Durant ces trois années d'indépendance, il ne produisit aucune discorde capable de compromettre la paix intérieure, alors que, tout autour du Caucase, sévissaient l'anarchie et la guerre civile. Le plus grand souci du Gouvernement fut de faire appel à l'Assemblée Constituante, élue sur la base du suffrage universel. Ces élections terminées, le nouveau gouvernement fut constitué avec M. Jordania comme Président.

Dans sa première séance, le 12 mars 1919, l'Assemblée Constituante confirma à l'unanimité l'acte d'indépendance de la Géorgie; elle choisit une Commission chargée d'élaborer un projet de Constitution. Le 22 février 1921, le texte de la Constitution fut voté à l'unanimité; la Géorgie y était déclarée République Démocratique.

Pendant l'existance de la Géorgie indépendante, toute une série de réformes remarquables furent introduites dans le domaine social, économique, financier, etc...

Le 1er décembre 1917 et le 20 mars 1918, furent publiés, par le Commissariat Transcaucasien, les décrets concernant l'abolition des grandes propriétés. L'Assemblée Constituante et le Gouvernement géorgien commencèrent à appliquer ces décrets. Toutes les terres appartenant à l'Eglise, ainsi que les grands domaines passèrent dans les fonds agraires; une partie fut cédée aux paysans comme prorpiété privée, moyennant un prix d'achat minime destiné à couvrir les frais de réalisation de cette réforme; l'autre partie resta propriété de l'Etat. Les gros propriétaires furent autorisés à conserver la quantité de terre qu'ils étaient capables de cultiver par leurs propres moyens. Il est à remarquer que cette réforme agraire s'effectua sans aucun incident; tout se passa sans opposition de la part des gros proriétaires; l'on n'eut pas non plus à déplorer des cas de pillage, ni d'accaparement désordonné de la part des paysans. La noblesse géorgienne, dans un geste généreux, offrit à la nation tous ses biens corporatifs mobiliers et immobiliers, sous formes d'immeubles à Tiflis, de domaines en province, de banques foncières, de chemins de fer, etc....

Le travail fut protégé par toute une série de réforme et de décrets; la journée de huit heures fut établie; le travail des enfants absolument interdit;

La loi des assurances sociales et le contrôle de l'Etat furent introduits dans l'industrie, la liberté de parole, de presse, des associations fut complète.

Les municapalités et les administrations dans les provinces jouirent d'une large autonomie. Le Controleur d'Etat, élu par l'Assemblée Constituante, fut chargé de surveiller la répartition du budjet. La nationalisation du Tribunal fut complète. Le Tribunal suprême fut institué pour lutter contre les abus de service. Le principe des élections pour les juges et les jurés fut établi. La Banque fut fondée et on se prépara à réorganiser le système monétaire.

Dans le domaine de l'instruction publique, il y eut aussi des réformes : les trois degrés de l'instruction (primaire, secondaire et supérieur) furent nationalisés; l'instruction primaire fut reconnue obligatoire et gratuite. Une université fut fondée à Tiflis. Le nombre des bureaux de poste fut augmenté et le télégraphe et le téléphone fonctionnèrent dans tous le pays. Dans les villes et les villages s'ouvrirent des bibliothèques.

Le libre développement social, économique et culturel des minorités techniques de la Georgie était garanti, notamment l'enseignement dans la langue maternelle et la gestion intérieure des affaires, en ce qui concerne leur propre culture. Le droit d'écrire, d'imprimer et de parler la langue maternelle appartenait à tous. Les minorités techniques locales, formées en unités adminsitratives, jouissaient du droit de se grouper et de se constituer en union de nationalité pour l'organisation et la direction de leur affaires culturelles, dans les limites de la constitution et de la loi, etc... (V. Constitution de la République de Géorgie, chapitre XIV, p. 29-30).

La situation économique, aussi bien que financière, fut pénible dès le début. Comme partout, les conséquences de la grande guerre et de la révolution se firent sentir, plus particulièrement en Géorgie. Ce qui aggrava la situation, c'est que la Géorgie se vit séparée de l'Occident : bien que Constantinople et les détroits fussent entre les mains des Alliés, l'exportation des marchandises importantes et l'importation des produits de première nécessité furent rendues fort difficiles.

Dans ces conditions, il était nécessaire de prêter toute l'attention au travail qui se faisait dans le pays : on favorisa l'initiative individuelle. Les municipalités et les Conseils généraux fondèrent des institutions aptes à satisfaire les besoins urgents des habitants.

Le Gouvernement se mit en devoir de multiplier les voies ferrées et de favoriser les nouvelles branches de l'industrie.
Vers la fin de 1919, la Géorgie commença à entrer en relations commerciales, plus ou moins régulières, avec l'Europe. L'exportation du manganèse, pour lequel la Géorgie est considée comme le plus riche pays du monde, ainsi que celle du tabac, de la laine, des cocons de soie; on s'occupe, également de la vente du charbon des mines de l'Etat, et des bois des fôrets domaniales. Le Gouvernement donna plusieurs concessions aux ressortissants des Grandes Puissances d'Europe : aux français, celle de la production de la soie; aux Anglais, la concession des assurances; aux Italiens, les mines de charbons de Tkvartcheli. D'autre part, les Anglais avaient émis un emprunt qui devait assurer la base de la monnaie nationale.

Pour consolider l'indépendance de la Géorgie, il fallait la reconnaissance de la Géorgie par les pays étrangers. La Déléguation géorgienne, avec Messieurs Tcheidze et Tseretelli en tête, fut envoyée à la Conférence de Versailles. Le Conseil Suprême, qui était composé de l'Angleterre, de la Belgique, de la France, de l'Italie et du Japon, reconnut de facto la Géorgie, le 10 janvier 1920 et, le 27 janvier 1921, la Géorgie fut reconnue de jure par ledit Conseil Suprême. En dehors des pays faisant partie de ce Conseil, la Géorgie fut reconnue par l'Allemagne, la Pologne, l'Autriche, la Turquie, le Mexique, l'Argentine, la Roumanie, la Tchéco-Slovaquie, le Luxembourg, Haïti, Libéria, Panama, et Siam.

Par le traité du 7 mai 1920, la Russie, de son côté, reconnaissait la Géorgie par ces mots : "Se basant sur le droit de tous les peuples, droit de proclamé par la République Socialiste Fédérative Soviétique Russe, de disposer librement d'eux-mêmes, jusque et y compris la séparation totale de l'Etat dont ils font partie, la Russie reconnaît, sans réserve, l'indépendance et la souveraineté de l'Etat géorgien et renonce de plein gré à tous les droits souverains qui appartenaient à la Russie à l'égard du peuple et du territoire Géorgiens".

9 Mois après cette reconnaissance, le Gouvernement de Moscou, sans déclaration de guerre, au mépris de tous les engagements internationaux, envahit par ses troupes la Géorgie et l'occupa. Depuis lors, le pays mène une lutte acharnée pour rétablir son indépendance.

L'INTERNATIONALE SOCIALISTE ET LA GEORGIE

L'impérialisme Russe et l'Impérialisme Allemand, le bolchevisme et le nazisme se sont complètement dénudés et ont montré leur véritable nature, la divinisation par eux du point au mépris du droit et de l'humanité.

L'Allemagne hitlérienne a conquis l'Autriche, la Tchécoslovaquie et ensemble avec la Russie, a envahi et partagé la Pologne. Maintenant, la Russie Soviétique a également occupé militarement les pays Baltes et menace la Finlande et les Pays Scandinaves.

Bien avant, le pouvoir soviétique détruisit l'Ukraine, puis à tour de rôle il abattit le Caucase du Nord l'Aserbeidjan, l'Arménie et en 1921 il se jeta sur la Géorgie et s'empara d'elle.

l'Invasion de la Géorgie par l'armée rouge en Février 1921 provoqua une indignation universelle. Cet acte barbare fut sévèrement flétri à différent moment par toute l'Internationale Socialiste. L'évacuation du territoire géorgien par l'armée russe et le rétablissement de l'Indépendance de la Géorgie furent demandés maintes fois par les résolutions dont quelques une sont mentionnées ci-dessous :

RESOLUTION VOTEE PAR LE COMITE EXECUTIF LE 19 MARS 1921 A LONDRES

Le Comité exécutif de la IIème Internationale déplore profondément l'invasion de la Géorgie par les armées bolchévistes venant de l'Aserbeidjan, de l'Arménie et de la Russie, qui a renversé un gouvernement socialiste, créé sur la base du suffrage universel et soutenu par plus de 80% des électeurs, et l'a remplacé par une dictature militaire.

Le Comité Exécutif exprime sa confiance en le gouvernement socialiste de Géorgie, et il adresse l'expression de sa sympathie fraternelle aux camarades qui constituaient et soutenaient ce gouvernement dont les sacrifices au mouvement socialiste illustrent l'histoire de la classe ouvrière.

Il exprime encore l'espoir que la démocratie sera bientôt rétablie en Géorgie et que le gouvernement socialiste reprendra le pouvoir.

RESOLUTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR LE CONGRES DU LABOUR PARTY

A BRIGHTON, LE 22 JUIN 1921

Vu que l'ancien gouvernement de la République Géorgienne fut renversé par la force des armes, et qu'une proposition a été faite de la part du peuple Géorgien qu'une commission mixte, représentant les partis socialistes et communistes du reste du monde soit autorisée d'organiser la libre consultation du peuple géorgien sur la forme du gouvernement que la majorité du peuple veut avoir.

Le congrès exprime sa sypathie pour le peuple géorgien et sa conviction que les élections libres de toute pression militaire seront permises au peuple géorgien afin qu'il puisse déterminer la forme du gouvernement à venir.

Le Congrès appuie donc la proposition que cette consultation du peuple soit exécutée par la commission mixte suggérée, ou d'une autre manière qui sera praticable.

PROTESTATION DU PARTI OUVRIER BELGE

Le Conseil général du parti ouvrier belge et le Comité national de la Commission syndicale ont adopté à leur réunion du 23 Février 1921, la protestation suivante contre le coup de force bolchéviste :

Le Conseil général du Parti ouvrier belge et le Comité national de la Commission syndicale, réunis à la Maison du Peuple de Bruxelles, le 23 Février,

Ayant pris connaissance de l'agression injustifiable de la République socialiste de Géorgie par les troupes bolchévistes ;

Constatant que le gouvernement des Soviets de Moscou, en violant le traité de paix signé avec le gouvernement géorgien, le 7 Mai 1920, et en envahissant le territoire de cet Etat sans même lui avoir déclaré la guerre, agit au mépris de tout droit;

Considérant, d'autre part, que cette violation flagrante du droit des gens, faite sous le masque du communisme, n'est que la manifestation d'une politique de conquête et asservissement des petites nations, identique à celle qui fut pratiquée autrefois par les gouvernements impérialistes des tzars;

Considérant aussi que l'attitude du gouvernement soviétique est d'autant plus odieuse qu'il s'attaque à un Etat socialiste qui avait mérité l'estime de tous les peuples;

Elèvent une protestation indignée contre l'attitude du gouvernement de Moscou;

Assurent au courageux peuple géorgien, dans la lutte qu'il mène pour la sauvegarde de son indépendance, la sympathie entière et l'appui moral sans réserve de la classe ouvrière belge.

MANIFESTE DE LA C.A.P. DU PARTI SOCIALISTE DE FRANCE ("S.F.I.O.")

La commision Administrative Permanente du Parti socialiste (S.F.I.O.) demande aux travailleurs de France de protester avec elle contre l'assassinat de la République démocratique socialiste de Géorgie, perpétré par le gouvernement bolcheviste de la Russie.

La C.A.P. met hors de cause les propriétaires russes, mais elle accuse son gouvernement qui agit à l'heure actuelle en leur nom.

A BAS L'IMPÉRIALISME RUSSE!

Anniversaire de l'Insurrection Géorgienne d'Août 1924

B. TCHIKVICHVILI
Maire de TBILISSI

Noé KHOMÉRIKI
Ministre d'Agriculture

Valiko DJOUGUELI
Chef du Card Po[illegible] Rouge

IL Y A 58 ANS...

Il y a *58* ans, en ce même mois d'août, le peuple de Géorgie se levait, armes en main, contre son dominateur étranger.

Des bords de la Mer Noire aux frontières d'Azerbaïdjan et du mont Kazbek jusqu'aux terres de la Turquie, un même cri jaillit de toutes les poitrines géorgiennes : Retrait des troupes de Moscou ! Rétablissement de la République Démocratique géorgienne !

Quatre années d'oppression nationale, d'étouffement de toutes les libertés civiques, de misère et de famine ont poussé la petite Géorgie au recours au « droit sacré du peuple », à l'insurrection, au duel dramatique avec un ennemi combien de fois plus nombreux, plus puissant et d'une férocité inouïe.

L'issue en était donnée d'avance. Isolée de tout le monde, privée de tout soutien de la part des autres pays de l'immense empire soviétique, manquant d'armes et de moyens techniques, la petite nation soulevée devint facilement la proie des tueurs des impérialistes de Moscou.

Mais l'écrasement d'un vaste et profond mouvement national par la force impérialiste brutale, en diminue-t-il la grandeur ? Les flots de sang belge, versés par l'impérialisme de Guillaume II, au début de la guerre, n'ont-ils pas grandi le peuple de Belgique, n'ont-ils pas raffermi davantage ses droits souverains dans la conscience internationale ?

De même, le sang des lutteurs géorgiens, versé en abondance, il y a *58* ans, par les cruels impérialistes soviétiques, a servi à affermir les droits sacrés de la Géorgie dans la conscience de notre peuple et dans celle du monde extérieur.

Des milliers de géorgiens égorgés lâchement par les tchékistes de Moscou ont élargi et approfondi plus encore le fossé déjà infranchissable avant le soulèvement de 1924 entre la nation aspirant de toutes ses fibres à la libération et entre ses sanglants conquérants. Il n'y a pas une famille géorgienne qui, à ce triste anniversaire, n'ait au moins un mort à pleurer, et de tels souvenirs ne s'effacent jamais. Les victimes d'août-septembre 1924 appellent la revanche, et cette revanche ne peut être autre que la libération définitive du pays, le recouvrement de l'indépendance politique de la Géorgie.

Pour le monde extérieur, l'insurrection de 1924 a prouvé une fois de plus que la domination russo-soviétique dans ce pays ne s'appuie que sur la violence, sur la force des baïonnettes « rouges » et qu'elle est impuissante à s'y maintenir sans verser une mer de sang, sans immoler des milliers de géorgiens.

Tout le monde civilisé a suivi avec anxiété le drame qui s'est joué, il y a *58* ans, entre la petite nation et le géant féroce qu'est la Russie soviétique. On trouvera ici même, à cette même page, les répercussions qu'a eues à la Chambre des députés le discours sur l'insurrection géorgienne de notre indéfectible ami *Pierre Renaudel* : toute l'assemblée, de gauche à droite, s'est jointe aux protestations véhémentes de Renaudel.

Et lorsque, en 1924, le lendemain de l'insurrection, *M. Paul-Boncour*, alors délégué de la France à Genève, prit la parole à la séance plénière de l'Assemblée de la S. D. N., pour signaler que « sur un coin de la terre (en Géorgie) l'état de guerre existait, que le sang coulait, que des massacres avaient lieu et qu'un cri de douleur montait de nouveau vers le ciel », et aussi pour proposer à la S. D. N., « à la suite d'un accord intervenu... entre le Premier ministre de Grande-Bretagne, M. MacDonald, et le Président du Conseil français, M. Herriot », « de se saisir de la question », il eut l'assentiment général de l'Assemblée de Genève, et la résolution proposée « au nom de la délégation britannique, de la délégation belge et de la délégation française », et chaleureusement soutenue par notre autre grand ami, Louis de Brouckère, fut adoptée à l'unanimité.

Et comment en aurait-il pu être autrement !

Jamais la violence impérialiste, d'une part, et le droit indiscutable des peuples, de l'autre, ne s'étaient opposés avec tant de clarté, avec tant de brutalité que dans les conflits russo-géorgiens. La conquête de la Géorgie par les armées soviétiques en 1921, et l'insurrection nationale géorgienne d'août 1924, ont mis à nu le véritable visage, la nature même des maîtres du Kremlin. Elles ont fait tomber le masque de protecteur des peuples opprimés que s'arrogeait Moscou et l'ont présenté tel qu'il est en réalité : force impérialiste par excellence, sanglant conquérant et oppresseur des peuples.

C'est avec ce lourd bagage que les Soviets s'apprêtent à se faire introduire, à ce *58e* anniversaire de leur plus odieux forfait contre le droit des gens, à la Société des Nations. La rentrée ne manquera sans doute ni de grandes cérémonies, ni de solennité. Mais aucun honneur extérieur, aucune solennité ne parviendra à cacher le sang d'innombrables victimes, dont leurs mains sont à jamais souillées, ni à atténuer l'empreinte fatale, figée sur leur visage : celle de l'assassin des nations.

Quant aux Géorgiens, rien n'est changé pour eux depuis *58* ans. Leur élan pour recouvrer leur Etat national est aussi vif, aussi ardent aujourd'hui qu'en 1924. Et ils ont devant eux le même ennemi féroce et sanguinaire qu'alors. Celui-ci non plus n'a point changé. La machine infernale de l'oppression soviétique continue à tourner, toujours implacable, insatiable de sang et de chair de la petite nation. Les coins les plus lointains de la Russie du nord, de la Sibérie orientale, du Turquestan se voit peupler de plus en plus par de Géorgiens déportés y finissant leur vie, fauchés par la tuberculose, par la typhoïde, par le froid, par la famine. Et dans le pays, les murs de nombreuses prisons étouffent quotidiennement les cris de douleur des prisonniers géorgiens torturés. La lutte continue, acharnée et irréductible plus que jamais. Et elle ne pourra s'arrêter que le jour où se réalisera le testament des glorieux morts de l'insurrection d'août 1924 :

La chute des tyrans, la résurrection de l'Etat géorgien libre !

La dictature féroce de Moscou a vite fait de ruiner de fond en comble toutes les branches de l'activité économique du pays, d'y faire régner la famine, le chômage et la misère générale, d'étouffer toutes les voies de développement de l'esprit national.

D'année en année, l'envahisseur coupait à la nation géorgienne toutes les voies pacifiques de la manifestation de ses revendications et de sa volonté nationales. Si en 1921, la principale arme dont se sert la dictature étrangère contre le mouvement populaire est l'emprisonnement, en 1922 s'y ajoute une autre, particulièrement redoutable pour les Géorgiens, la déportation dans les régions nord de la Russie et en Sibérie; et lorsque, le gouvernement de Moscou voit que la menace des îles Solovietz et de Sibérie est impuissante à atténuer la résistance nationale, il recourt à l'exécution en masses des prisonniers politiques.

Au printemps 1923, des tchékistes russes, spécialement délégués en Gourie dans ce but, y procèdent à des assassinats par dizaines et dizaines des paysans emprisonnés; et en même temps, 92 prisonniers politiques sont sortis des prisons de Tiflis pour être assassinés à la faveur de la nuit sans instruction ni jugement, sans même savoir pourquoi. Quelques semaines plus tard, sont exécutés de la même façon les meilleurs représentants de l'armée géorgienne : Koté Abkhasi, l'homme public notoire, le vieux et très populaire général Varden Tzouloukidze, le chevaleresque Georges Khimchiachvili et tant d'autres.

L'apogée de la violence se trompait : à la fin du mois d'août 1924, la Géorgie se souleva.

Le 28 août, la ville de Tchiatonri — centre de la production du manganèse, et le district de Chorapani, tombaient dans les mains des insurgés, ouvriers et paysans dans la plus grande majorité. Le 29 et les jours suivants, le mouvement insurrectionnel s'étendit dans toutes les provinces occidentales, les districts de Koutais, de la Gourie, la ville et le district de Sénaki, le district de Zougdidi, de Ratcha et de Letchkhoumi, la province de Swanétie passaient sous le pouvoir de la population de ces provinces. Dans les provinces de la Géorgie orientale, il s'étendit sur les districts de Tiflis, de Douchethi, de Gori, de Thélavi et de Bortchalo.

Mais Tiflis et Batoum — deux grands centres stratégiques, restèrent dans les mains des pouvoirs soviétiques. Les troupes russes se trouvant en Arménie et en Azerbaïdjan furent dirigées en toute hâte sur la Géorgie, avec avions, trains blindés, etc.

Une seconde conquête du pays fut entreprise et achevée par les troupes rouges durant plusieurs semaines.

Pris de peur et impuissant à atteindre les insurgés combattants, le pouvoir bolchevik s'attaqua, dès le premier jour, aux prisonniers politiques, se trouvant dans ses mains depuis des mois et qui, par ce fait même ne pouvaient être rendu responsables des événements qui se déroulèrent après leur arrestation. Il est difficile de décrire, en quelques lignes, le carnage abominable de la fin d'août et du début de septembre. A Tiflis, on sortait de la Tchéka, des prisons et même des hôpitaux des détenus politiques et on les amenait aux abattoirs humains.

On a fusillé par centaines non seulement des prisonniers, détenus depuis longtemps dans les prisons de Tiflis (dont notre vaillant camarade V. Djouguéli, ancien chef de la « garde populaire » de Géorgie), mais encore ceux qui se trouvaient déportés en Russie depuis plusieurs mois, comme Khomériki, B. Tchikvichvili, V. Nodia, G. Pagava et bien d'autres.

En province : Les victimes de Tchiatouri et du district de Chorapani furent rassemblées, jetées dans les wagons à bétail et fusillées par des mitrailleuses dans les wagons mêmes.

A Sénaki, les troupes rouges fusillaient plusieurs nuits de suite de centaines d'hommes. Le même carnage affolé eut lieu à Koutais, à Batoum, à Gori, à Signaghi, à Thélavi, à Douchéthi, en Bortchalo, en Gourie, en Letchkoumi et ailleurs. Les femmes et les enfants ne furent pas épargnés. A Batoum, on fusilla notre camarade, Mlle Gordéladzé, rien que pour avoir donné refuge à son beau-frère, le camarade Tzentéradzé (ouvrier), fusillé lui-même.

Quel fut le nombre de victimes ? On n'a jamais su exactement. Les bourreaux eux-mêmes ne le savent pas parce que, le plus souvent, ils fusillaient sans dresser les listes des victimes. La « délégation » Purcell, qui a fait voyage en Russie et en Géorgie et qu'on ne peut pas soupçonner de vouloir exagérer les méfaits des bolcheviks, dit dans son rapport : « Bien qu'il soit impossible d'établir exactement le nombre de victimes, le chiffre de 3.000 tués ne sera probablement pas exagéré ». Nos camarades l'évaluent à 4.000. Les bolcheviks eux-mêmes qui n'ont publié qu'une centaine de noms de victimes, ne cachent point que le nombre en fut considérable. Un des dirigeants communistes, Kakhiani, au cours d'une réunion, tenue à Tiflis, quelques semaines après l'insurrection, disait, répondant à la question sur le nombre des victimes : « Nous n'avons pas des données statistiques, mais il n'y en a pas eu peu. » (« Rabotchaia Pravda », N° 207, 1924)...

Pierre Renaudel
sur l'Insurrection géorgienne

(Extraits de son discours prononcé à la Chambre des Députés le 29 janvier 1925)

« ...J'arrive à l'insurrection d'août 1924.

Ses causes naturelles d'abord.

J'ai entre les mains, pour la période de 1921 à 1924, un dossier considérable de terreur, arrestations, emprisonnements, fusillades. Les preuves sont nombreuses, mais je n'insiste pas sur cela, sauf pour dire que c'est la politique de répression, appliquée à la Géorgie par les bolcheviks de Russie et ceux de Géorgie qui ont pris le gouvernement, c'est cette politique qui a, comme toujours, provoqué l'insurrection d'août-septembre.....

On a nié l'importance de cette insurrection ; on a nié que les paysans et les ouvriers de Géorgie en fussent les acteurs, y eussent participé. On a prétendu que l'insurrection avait été le produit d'une action extérieure à la Géorgie même, qu'elle était due, d'une part, aux puissances impérialistes, dont vous êtes, monsieur le Président du Conseil, (M. Edouard Herriot), car, dans des documents qui ont été publiés à Moscou, en particulier dans la « Pravda », on indiquait que vous et moi d'ailleurs, nous avions eu un rôle prépondérant dans la préparation de cette insurrection. (Sourires)...

Dès le 8 août, je recevais de mes amis de Géorgie une dépêche, expédiée de Constantinople, dans laquelle ils m'annonçaient qu'un certain nombre d'amis, que j'avais connus lors d'un voyage en Géorgie, en 1920, avant l'invasion, et qui avaient été faits prisonniers, venaient d'être fusillés dans les prisons de Tiflis. On me faisait part, en même temps, de ce qui s'était passé.

J'écrivis immédiatement à M. le Président du Conseil une lettre le priant d'intervenir auprès de la Société des nations.

Notre ami, M. Paul-Boncour, qui a eu naturellement aussi sa part d'injures, apportait à la Société des nations une protestation contre les événements qui se produisaient en Géorgie. (Applaudissements à l'extrême gauche, à gauche et sur divers bancs du centre)...

Mes amis géorgiens m'ont remis la statistique des prisonniers exécutés dans la ville de Tiflis : extraits de la prison de Métékhi, 138; extraits de l'hôpital de Métékhi, 12; extraits des prisons des tchekas, 24; extraits de la prison départementale, 10. Au total, 184 exécutions à Tiflis.

Dans la province de Mingrélie et dans les autres provinces, il y a eu 451 exécutés.

Voici, enfin, un détail que je dirais savoureux, si le terme n'était un terme joyeux :

La famille portant le nom de Paniachvili, habitant le village de Goulissi, en Karthlie, fut entièrement exterminée :

Louis Paniachvili et son fils David, âgé de 16 ans;

Jean Paniachvili, ses filles Thamar, 14 ans, et Souliko, 6 ans, et ses deux bébés de 4 et 2 ans;

Mme Julie Paniachvili, son fils Grégoire, 12 ans, et ses deux filles, Louise, 10 ans, et Irène, 8 ans;

Badour Paniachvili, son fils, 11 ans, et ses trois filles, 5, 4 et 3 ans;

Joseph Paniachvili, sa femme, leurs filles, 12 ans, 5 ans, 4 ans, 3 ans;

Guéno Paniachvili, sa femme Marguerite, leur fille, 9 ans, leur garçon, 4 ans, et leur bébé, 3 ans;

Mme Dounia Paniachvili, sa mère, 60 ans; sa domestique, 14 ans.

Mme Anna Paniachvili, 23 ans. (Vives exclamations à l'extrême gauche et à gauche).

M. Mistral. — Quelle bande d'assassins !

M. Pierre Renaudel. — Ai-je accusé à tort, quand j'ai dit qu'on avait assassiné non pas seulement des prisonniers, mais des femmes et des enfants ? (Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.)

M. Pierre Renaudel. — Mais je reviens à ce que j'appellerai la question morale des prisonniers...

Comme le disait M. Cachin, il y a quelques jours : quand on fait l'insurrection et quand on fait appel à la violence, on sait à quoi on s'expose. On sait qu'on risque la répression. Mais, lorsque des hommes n'ont pas participé aux faits, et même en guerre s'ils y ont participé, mais s'ils sont prisonniers, on peut dire qu'alors leur existence est sacrée.

Or, les hommes qui étaient là ont-ils participé à l'insurrection ? Etaient-ils engagés dans l'insurrection ? Je ne parlerai pas de tous. M. Khomériki, dont je vous ai cité le nom, était une personnalité tout à fait remarquable. C'était l'ancien ministre de l'Agriculture du gouvernement géorgien; il a fait, dans l'ordre agraire, des choses excellentes, que je n'ai pas lieu, naturellement, d'exposer en ce moment. Or, M. Khomériki avait été arrêté en octobre 1923, vous entendez, un an avant l'insurrection.

M. Saloukvadzé, ancien député social-démocrate, avait été arrêté en 1922, deux ans avant l'insurrection.

M. Pagava, ancien député, avait été arrêté en janvier 1924, sept mois avant l'insurrection.

Enfin, Tchikvichvili, maire de Tiflis, avait été arrêté en juin 1924, trois mois avant l'insurrection.

Par conséquent ce sont bien des prisonniers sans défense que l'on a fusillés, et je dis que c'est là un acte contre l'humanité et la civilisation tout court. (Applaudissements à l'extrême gauche, à gauche et au centre.)

Confirmée dans le droit du peuple géorgien par les déclarations que lui ont faites les camarades géorgiens, la C.A.P. demande, avec eux, et tout le Parti demandera, avec eux, l'évacuation de la Géorgie par les soldats et les fonctionnaires du Gouvernement Russe.

Les résolutions semblables sur la Géorgie ont été adoptées par les partis Socialistes de Suède, Danemark, Espagne, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Pologne, Suisse, Latvie, Esthonie; Russie et autres.

LE CONGRES DE HAMBOURG EN 1923

Le congrès confirme les résolutions de la Deuxième Internationale et de l'Union des Partis socialistes de Vienne relatives à la question géorgienne; il demande que les troupes soviétiques évacuent la Géorgie, et que le peuple géorgien soit rétabli dans sa souveraineté.

LE COMITE EXECUTIF DE L'I.O.S. EN 1924

Le Comité Exécutif de l'I.O.S. a appris avec un sentiment d'horreur la repression violente de l'explosion de désespoir du peuple géorgien par le gouvernement russe, qui déjà, en février 1921, violant un traité solennellement conclu, a attaqué et conquis la Géorgie en pleine paix.

Méprisant les réclamations de nos camarades géorgiens et de toute l'Internationale socialiste, les dirigeants bolchéviques ont toujours refusé de conférer au peuple géorgien le droit de disposer de lui-même. Par le régime despotique de dictature d'un parti qui prohibe toute activité politique des autres partis, ils ont rendu impossible tout développement pacifique du peuple géorgien et tout réglement de la question géorgienne. Par l'emploi de ces méthodes, ils ont poussé les ouvriers, les paysans et les intellectuels de Géorgie au désespoir. L'assassinat de douzaines d'otages socialistes qui ne pouvaient avoir aucune responsabilité dans le soulèvement, puisqu'ils étaient emprisonnés les uns des mois et les autres depuis des années, est un acte d'une aussi hideuse cruauté que les pires des actes commis par l'impérialisme capitaliste pendant la guerre.

L'exécutif proteste devant les travailleurs du monde entier contre la repression qui continue. Les partis socialites russes ont rempli leur devoir internationaliste et prolétarien, en déclarant, immédiatement après que fut connue la repression de l'insurrection géorgienne, que la section de la classe ouvrière russe qui appartient à notre Internationale n'a aucune responsabilité dans les actes barbares du gouvernement russe actuel et qu'avec toute l'Internationale Ouvrière Socialiste elle reconnait le plein droit de la Géorgie de disposer d'elle-même. Défendre cette libre détermination de la Georgie est aujourd'hui une obligation d'honneur pour toute l'Internationale, comme la défense du peuple polonais le fut jadis pour la Première Internationale.

L'Exécutif invite tous les partis affiliés à user de toute leur énergie auprès des travailleurs de tous les pays pour qu'ils soutiennent les revendications du peuple géorgien :

Retrait des armées russes de Géorgie.
Libre referendum du peuple géorgien.

LE CONGRES DE L'I.O.S. A MARSEILLE 1925

L'I.O.S. revendique le droit de libre disposition pour les peuples opprimés en vertu des traités conclus depuis 1918 et en vertu des décisions de la Conférence des Ambassadeurs, ainsi que pour les peuples de l'U.R.S.S. qui avaient atteint leur indépendance pendant la Révolution, comme l'Arménie, la Géorgie, l'Ukraine etc...

L'EXECUTIF DE L'I.O.S. A BERLIN 1930

L'I.O.S. reconnait comme par le passé pour le droit de libre disposition illimité de toutes les nations unies actuellement au soin de l'U.R.S.S.

L'I.O.S. estime que seules ces nations ont à décider si elles peuvent assurer le mieux de leurs libertés nationales dans le cadre d'un état indépendant ou au soin d'une république fédérative.

A PROPOS DE LA RATIFICATION DU PACTE D'ASSISTANCE FRANCO-SOVIETIQUE

Il est peut être opportun et même d'un intérêt général de soumettre aux élus de la France, qui s'apprêtent à ratifier le Pacte d'Assistance Franco-Soviétique, le cas de la Géorgie, pour leur faire connaitre la façon dont les dirigeants de Moscou tiennent leur parole et font honneur à leur signature apposée sur les traités internationaux.

Le 7 Mai 1920, le Gouvernement soviétique signa, avec la Géorgie, un traité par lequel il reconnaissait, d'une façon catégorique et sans aucune réserve, l'indépendance et la souveraineté de cette dernière. Voici dans quels termes était conçu le premier paragraphe de ce traité : "Se basant sur le droit de tous les peuples, proclamé par la République Socialiste Fédérative Soviétique Russe, de disposer d'eux-même, jusque et y compris la séparation totale de l'Etat dont ils font partie, la Russie reconnait sans réserves l'indépendance et la souveraineté de l'Etat Géorgien et renonce de plein gré à tous les droits souverains qui appartenaient à la Russie, à l'égard du peuple et du territoire géorgiens".

Plus tard, le 14 Novembre 1920, le même Gouvernement soviétique signa avec la Géorgie un accord de transit et de Commerce qui garantissait les intérêts économiques des deux pays.

Ce qui arriva trois mois après la signature de cet accord est connu de tout le monde. Le 11 Février 1921, les armées rouges, sans déclaration de guerre, envahissaient la Géorgie du côté de l'Arménie et de l'Azerbaidjan soviétisés par la force, ainsi que du côté de la mer Noire, et, après cinq semaines d'une résistance acharnée de la Géorgie, elles réussissaient à occuper son territoire.

Cette violation flagrante des obligations internationales fut un véritable défi jeté à la face du monde civilisé.

En effet, deux semaines avant cette invasion inouie, le 27 Janvier 1921, le Conseil Suprême des Alliés (France, Angleterre, Italie, Japon, Belgique), siègeant à Paris, reconnaissait de jure l'indépendance de la Géorgie et, faisant connaitre au Gouvernement géorgien cette reconnaissance le Président de Conseil, Aristide Briand, écrivait entre autres : "Les Puissances alliées sont heureuses de pouvoir témoigner ainsi à nouveau de la sympathie avec laquelle elles ont suivi les efforts du peuple géorgien vers l'indépendance et de l'admiration que leur inspire l'oeuvre qu'il a déjà accomplie".

La Géorgie était reconnue également par la plupart des autres puissances et elle se trouvait avec elles en relations diplomatiques normales. Sa légation à Paris, ouverte dès le début de 1921, fonctionna jusqu'en 1933 inclus.

Il n'est donc pas étonnant que la violation de la Géorgie, entrée dans la famille des peuples libres, par la puissance qui avait été l'une des premières à la reconnaître, ait soulevé dans le monde une indignation générale. Parmi les protestations sans nombre émanant des différents pays, la plus sévère fut celle du Conseil Municipal de Paris, le 23 Février 1921, qui se terminait par ces mots : le Conseil Municipal de Paris "voue au mépris des hommes le Gouvernement bolchéviste, qui, sans déclaration de guerre, porte le meutre dans la République de Géorgie".

On a pas oublié les manifestations de sympathie à la Chambre des Députés chaque fois que la Géorgie martyre était évoquée. Il suffit de mentionner ici un cas. Le 2 avril 1922, Monsieur Edouard Herriot, s'adressant au Président du Conseil, disait : "La souveraineté de la Géorgie a été formellement reonnue par les Puissances Alliées. Elle a été reconnue d'autre part, par le gouvernement russe lui-même, en vertu d'un traité fort précis. Je demande à Monsieur le Président du Conseil de bien vouloir déclarer que son Gouvernement demeure attaché à la cause de cette indépendance. Le disant au nom de la France, qui a déjà agi pour l'indépendance de la Pologne, et des Tchèques, qu'il nous permette de faire parvenir un espoir à un malheureux peuple opprimé. "Raymond Poincaré, Président du Conseil, lui répondit : "L'honorable Monsieur Herriot n'a fait qu'exprimer la pensée du Gouvernement lui-même, telle qu'elle a été exprimée plusieurs fois déjà à l'Etat de Géorgie. Ce Gouvernement possède d'ailleurs à Paris un représentant et ce représentant a accès au Ministère des Affaires Etrangères".

Le Gouvernement français défendit hors de la France, avec la même énergie, les droits de la Géorgie. Il insista et obtint que la déléguation soviétique ne soit pas admise à représenter la Géorgie aux Conférences internationales de Gênes et de Lausanne.

Voici les instructions données à la délégation française à Gênes par Raymond Poincaré, Président su Conseil, et lues par lui à la Chambre des Députés, le 2 juin 1922 : "Le Gouvernement français qui, avec les autres gouvernements alliés, a reconnu l'ancien Gouvernement géorgien comme Gouvernement de jure ne saurait d'ailleurs admettre de traiter aujourd'hui une question de cette nature avec les représentants du pouvoir de fait qui a chassé de Géorgie le Gouvernement régulier".

Pendant l'insurrection du peuple géorgien contre le pouvoir d'occupation, en Aout et Septembre 1924, sur l'initiative des délégations française et belge, l'Assemblée de la S.D.N. chargea son Conseil "de saisir les occasions qui pourraient se présenter d'aider, par des moyens pacifiques et conformes aux règles du droit international", au rétablissement de l'indépendance de la Géorgie. M. Mac Donald, délégué du Canada, rapporteur de la Sixième commission, qualifia ainsi l'envahissement de la Géorgie : "Un fait presque sans précédant dans l'histoire du monde. La Russie, bien qu'elle eut reconnu la Géorgie, l'attaqua, au mépris de ses engagements. Depuis cette date, la situation de ce pays a suscité la sympathie de toutes les nations du monde".

Il est vrai que, par la suite, la France reconnu le Gouvernement de l'U.R.S.S., mais cette reconnaissance n'a pas empêché le Gouvernement de la République de maintenir à Paris la Légation de Géorgie pendant neuf années encore.

Du reste, dans le télégramme de reconnaissance, envoyé le 28 Octobre 1924 par le Président du Conseil, Monsieur Edouard Herriot, en dehors de la réserve générale : reconnaissance de jure" comme Gouvernement des territoires de l'ancien Empire russe où son autorité est acceptée par les habitants", il a été fait réserve spéciale pour la Géorgie et la Bessarabie, stipulant que cette reconnaissance "ne saurait porter atteinte à aucun des engagements pris."

Le peuple georgien n'a pas accepté et n'acceptera jamais l'autorité du Gouvernement soviétique qui occupe son territoire, en violation perfide du traité signé par lui et consacré par le monde entier.

Avant la ratification du Pacte d'Assistance Franco-Soviétique, les élus de la France, défenseurs traditionnels des peuples opprimés, pourraient demander au Gouvernement de Moscou s'il est prêt à évacuer la Géorgie ou, au moins, à laisser le peuple géorgien librement sa volonté nationale, sous le controle de la S.D.M. ou M. Litvinoff défend si ardamment l'Abyssinie.

Février 1933

D E C L A R A T I O N

Les soussignés, Représentants des Républiques : d'Arménie, d'Azerbaidjan, du Causas du Nord et de Géorgie, animés de désir d'assurer aux peuples du Caucase les bienfaits de l'indépendance, du régime démocratique et la prospérité économique, et soucieux d'éliminer toutes causes de différents entre ces Républiques et de fonder sur des bases fermes leur étroite solidarité, déclarent ce qui suit :

I

Les dits Représentants reconnaissent à l'unanimité que le Caucase, isthme nettement délimité entre l'Europe et l'Asie, est, du fait de sa situation géographique, la grande voie internationale reliant la Mer noire et la Méditerranée au pays de l'Asie Centrale et de l'Asie Antérieure, et que la liberté de cette voie, au profit de tous les peuples, ne peut être assurée qu'à la condition de la complète indépendance des Républiques Caucasiennes et de l'établissement entre elles d'une alliance.

II

Les Représentants desdites Républiques sont unanimes à reconnaitre également que, pour consolider l'indépendance des Républiques susmentionnées et pour mettre le Caucase à même de servir de liaison entre l'Occident et l'Orient, ainsi qu'entre le monde chrétien et le monde musulman, il est indispensable qu'une union étroite et fraternelle soit établie entre tous ses peuples.

III

Désirant écarter toutes les causes des conflits qui ont malheureusement surgi, dans le passé, entre les peuples caucasiens, et pour mener au plus tôt la solidarité et l'amitié entre ces peuples, unis par des liens séculaires de voisinage et par la communauté de leurs destinés historiques, les Républiques Caucasiennes décident de résoudre désormais, par voie arbitrage obligatoire, toutes contestations ou différents existant ou pouvant surgir entre elles, et, en premier lieu, les litiges de frontières.

IV

Considérant que, pour atteindre les buts visés dans la présente déclaration, une complète concordance de vues et l'unité d'orientation sont indispensables dans le domaine de leur politique extérieur, les Républiques Caucasiennes s'abstiendront de tout engagement, action, ou entente de caractère international pouvant porter préjudice à l'alliance en général ou à l'un de ses membres, et elles contribueront, en matière de politique extérieure, à l'unité et à la coordination d'action des différents Etats caucasiens unis par le Traité d'Alliance.

V

Considérant l'indépendance de chacun des peuples du Caucase comme étroitement liée à l'indépendance des autres peuples caucasiens, les dites Républiques concluent en vue de la défense de chacune d'elles et de toutes ensemble, contre les agressions extérieures, une alliance militaire défensive.

VI

Vu la communauté des intérêts économiques de tous les peuples de Caucase, communauté dont ils sont profondément conscients, et afin d'affermir la solidarité politique de ces peuples, les soussignés déclarent que les frontières douanières, ainsi que toutes autres entraves à la libre circulation entre les territoires des différentes Républiques Caucasiennes sont abolies et les dites Républiques formeront désormais une union douanière et un territoir unique de transit pour le commerce international.

VII

En établissant des rapports d'alliance sur les principes sus-indiqués, les Républiques Caucasiennes sont animées du désir sincère d'établir, sur les bases de leur complète indépendance et de l'inviolabilité de leurs territoires, des relations d'amitié et de bon voisinage avec les Etats voisins, à savoir : la Russie, la Turquie, et la Perse. En même temps, les représentants des Républiques d'Arménie, d'Azerbaidjan, du Caucase du Nord et de Géorgie, déclarent que ces Républiques sont prêtes à donner, lors du réglement de leurs rapports avec la Russie, juste satisfaction aux intérêts économiques que celle-ci pourrait avoir au Caucase. Les intérêts de la Perse ayant trait au commerce de transit avec l'Europe seront sauvegardés. Attachant d'autre part, non moins d'importance à l'établissement de relations d'amitié et de bon voisinage avec la Turquie, les Républiques Caucasiennes tâcheront de consolider, par leurs efforts communs, ces relations, sur la base de l'observation et du respect par la Turquie de l'inviolabilité des territoires du Caucase dans ses frontières de 1914. Considérant également que la bonne solution, jusqu'à ce jour, de la question arménienne en Turquie a constitué un des obstacles principaux à l'établissement d'une union des Etats caucasiens, au grand détriment de leurs intérêts évidents, les Réprésentants de ces Etats trouvent qu'une prompte et équitable délimitation territoriales de la Turquie et de l'Arménie, conforme à leurs intérêts mutuels, dans les limites de la Turquie, sera un des gages de la paix et du calme dans le Proche-Orient et que la solidité et la viabilité des Républiques Caucasiennes, et de leur Union, dépendront dans une large mesure de ce réglement, à l'aboutissement duquel les Etats Caucasiens contribueront par leurs communs efforts.

VIII

Persuadés que le concours moral et la politique des Puissances est assuré à la cause de l'indépendance des Républiques Caucasiennes, reconnue déjà par maints actes internationaux, les Gouvernements desdites Républiques s'appliqueront à affermir, par leurs efforts communs, leurs relations politiques, commerciales et industrielles avec les Etats étrangers, et à établir des conditions propres à faciliter la coopération des capitaux étrangers, pour la mise en valeur des richesses naturelles du Caucase.

Les Représentants des Républiques d'Arménie, d'Azerbaidjan, du Caucase du Nord et de Géorgie, fermement persuadés de la nécessité de l'union des Républiques indépendantes du Caucase, pour le maintien de l'ordre et de la paix dans le Proche-Orient, déclarent qu'il ne sera possible d'atteindre les buts visés par leurs Etats respectifs qu'à la condition que les Puissances voisines respectent l'indépendance politique ainsi que l'intégrité desdites Républiques; ils déclarent, en outre, que l'occupation en 1919 -1920 - 1921, par les forces de ces Républiques, constitue une violation flagrante de leurs droits et est une source de perturbations futures, et que tous les moyens d'action diplomatique doivent être employés pour mettre fin au plus vite à cette occupation illégale et rétablir l'ordre.

X

Les Représentants des Républiques Caucasiennes déclarent que tous les traités et arrangements concernant les cessions de territoires et imposés aux Etats Caucasiens par les Puissances voisines, ainsi que tous privilèges ou concessions accordées à qui que ce soit en Arménie, en Azerbaidjan, au Caucase du Nord et en Géorgie, par les autorités, groupes ou organisations non issus de la volonté librement exprimée des peuples de ces Républiques, sont dépourvus de toute valeur légale et seront considérées comme nuls et non avenus.

Fait à Paris, le Dix Juin Mil neuf cent vingt-et-un, en quatre exemplaires.

Signé : A. AHARONIAN,

Président de la Délégation de la République d'Arménie.

A.M. TOHTCHIBACHEFF,

Président de la Délégation de la République d'Azerbaidjan

A.M. TCHERMOEFF

Président de la Délégation de la République du Caucase du Nord.

A.J. TCHENKELI,

Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de la République de Géorgie en France.

Copie conforme,
Le 1er Secrétaire de la Légation de Géorgie en France,
S. Assathiany

ఆది మానవుడు ఆహారం కోసం అడవులలో సంచరిస్తూ, పండ్లు, దుంపలు, వేర్లు సేకరించి తినేవాడు. అతడు తన చుట్టూ ఉన్న ప్రకృతిని చూసి ఆశ్చర్యపడేవాడు. ఉరుములు, మెరుపులు, వర్షం, వరదలు, భూకంపాలు, అగ్నిపర్వతాలు వంటి ప్రకృతి వైపరీత్యాలను చూసి భయపడేవాడు. ఈ భయమే అతనిలో ఆలోచనలను రేకెత్తించింది. ఈ ప్రకృతి శక్తులను అదుపు చేయడానికి ఏదో ఒక అతీత శక్తి ఉందని అతడు నమ్మడం ప్రారంభించాడు. ఆ శక్తిని ప్రసన్నం చేసుకోవడానికి అతడు రకరకాల పూజలు, వ్రతాలు, యజ్ఞాలు, యాగాలు చేయడం మొదలుపెట్టాడు. ఇవన్నీ ఆదిమ మానవుని ఆలోచనా విధానానికి, అతని జీవనశైలికి అద్దం పడతాయి.

ఆదిమ మానవుడు తన ఆహారం కోసం అడవులలో సంచరిస్తూ, పండ్లు, దుంపలు, వేర్లు సేకరించి తినేవాడు. అతడు తన చుట్టూ ఉన్న ప్రకృతిని చూసి ఆశ్చర్యపడేవాడు. ఉరుములు, మెరుపులు, వర్షం, వరదలు, భూకంపాలు, అగ్నిపర్వతాలు వంటి ప్రకృతి వైపరీత్యాలను చూసి భయపడేవాడు. ఈ భయమే అతనిలో ఆలోచనలను రేకెత్తించింది. ఈ ప్రకృతి శక్తులను అదుపు చేయడానికి ఏదో ఒక అతీత శక్తి ఉందని అతడు నమ్మడం ప్రారంభించాడు. ఆ శక్తిని ప్రసన్నం చేసుకోవడానికి అతడు రకరకాల పూజలు, వ్రతాలు, యజ్ఞాలు, యాగాలు చేయడం మొదలుపెట్టాడు. ఇవన్నీ ఆదిమ మానవుని ఆలోచనా విధానానికి, అతని జీవనశైలికి అద్దం పడతాయి.

ఆదిమ మానవుడు ఆహారం కోసం అడవులలో సంచరిస్తూ, పండ్లు, దుంపలు, వేర్లు సేకరించి తినేవాడు. అతడు తన చుట్టూ ఉన్న ప్రకృతిని చూసి ఆశ్చర్యపడేవాడు. ఉరుములు, మెరుపులు, వర్షం, వరదలు, భూకంపాలు, అగ్నిపర్వతాలు వంటి ప్రకృతి వైపరీత్యాలను చూసి భయపడేవాడు. ఈ భయమే అతనిలో ఆలోచనలను రేకెత్తించింది. ఈ ప్రకృతి శక్తులను అదుపు చేయడానికి ఏదో ఒక అతీత శక్తి ఉందని అతడు నమ్మడం ప్రారంభించాడు. ఆ శక్తిని ప్రసన్నం చేసుకోవడానికి అతడు రకరకాల పూజలు, వ్రతాలు, యజ్ఞాలు, యాగాలు చేయడం మొదలుపెట్టాడు. ఇవన్నీ ఆదిమ మానవుని ఆలోచనా విధానానికి, అతని జీవనశైలికి అద్దం పడతాయి.

قاسم فرمود: «خوشحالم سرانجام مردم ما به حقوق خود رسیدند و توانستند با رأی خود سرنوشت خویش را تعیین کنند. اما این تنها آغاز راه است. ما باید با همه توان برای ساختن کشوری آباد و آزاد تلاش کنیم. از همه کسانی که در این روزها با ما همراه بودند، از دانشجویان گرفته تا کارگران و بازاریان، سپاسگزارم. اکنون وقت آن است که دست در دست هم بگذاریم و دشمنی‌های گذشته را فراموش کنیم.»

با این حال، همه از آینده خوشبین نبودند. برخی از فعالان سیاسی نسبت به نیات برخی از گروه‌های پیروز ابراز نگرانی کردند و خواستار تضمین‌هایی برای حفظ آزادی‌های مدنی شدند. در روزهای بعد، تظاهرات کوچکی در برخی از شهرها برگزار شد تا بر این خواسته‌ها تأکید شود. با وجود این، فضای کلی جامعه سرشار از امید و انرژی بود و بسیاری از مردم معتقد بودند که راه برای تغییر واقعی هموار شده است.

در ادامه، شورای انقلاب اعلام کرد که انتخابات مجلس مؤسسان در ۱۵ آبان برگزار خواهد شد و از همه احزاب و گروه‌ها دعوت کرد تا برای شرکت در آن آماده شوند. این تصمیم با استقبال گسترده‌ای روبه‌رو شد و نشان داد که بسیاری از نیروهای سیاسی آماده‌اند تا از مسیر مسالمت‌آمیز وارد عرصه رقابت شوند. با این حال، برخی از چهره‌های سرشناس هشدار دادند که بدون تدوین قانون اساسی جدید، برگزاری انتخابات ممکن است به بحران‌های تازه‌ای منجر شود.

در همین حال، دولت موقت اعلام کرد که تمام زندانیان سیاسی آزاد خواهند شد و پرونده‌های آنان مورد بررسی قرار می‌گیرد. صدها نفر از زندان‌ها آزاد شدند و در میان آنان چهره‌های شناخته‌شده‌ای از احزاب مختلف دیده می‌شدند. این اقدام نیز با استقبال عمومی روبه‌رو شد و به فضای آشتی‌جویی کمک کرد. با این حال، برخی از خانواده‌ها خواستار روشن شدن سرنوشت کسانی شدند که در جریان درگیری‌ها ناپدید شده بودند و هنوز خبری از آنان در دست نبود.

در روزهای بعد، کمیته‌ای برای رسیدگی به این موارد تشکیل شد و اعلام کرد که تحقیقات خود را به‌طور علنی پیش خواهد برد. با این حال، بسیاری از خانواده‌ها از روند کار ابراز نگرانی کردند و گفتند که تا زمانی که نتایج روشن نشود، زخم‌های گذشته التیام نخواهد یافت. با وجود این، فضای کلی جامعه سرشار از امید و انرژی بود و بسیاری از مردم معتقد بودند که راه برای تغییر واقعی هموار شده است.

در ادامه، شورای انقلاب اعلام کرد که انتخابات مجلس مؤسسان در ۱۵ آبان برگزار خواهد شد و از همه احزاب و گروه‌ها دعوت کرد تا برای شرکت در آن آماده شوند. این تصمیم با استقبال گسترده‌ای روبه‌رو شد و نشان داد که بسیاری از نیروهای سیاسی آماده‌اند تا از مسیر مسالمت‌آمیز وارد عرصه رقابت شوند. با این حال، برخی از چهره‌های سرشناس هشدار دادند که بدون تدوین قانون اساسی جدید، برگزاری انتخابات ممکن است به بحران‌های تازه‌ای منجر شود.

سايع عسالمعلم دعاء دعوى عيادة عيسم دلمعاد لدعاجيلمعاجلمعاسد حرف
فيه عيلمعاسد وعاء عاجلمعاسد فيلمعاسد عيلمعاسد. حلاسعاسد سلعسد عجلمعاج عيعد
لمعاجلمعاسد، عجلمعاسج، عاسلمعاسلمعاسد، لمعاسلمعاسد، لمعاجلمعاسد عيعد سلعاجلمعاسد
عاسلمعاسد عاسجلمعاسد عاسلمعاسد عاسلمعاسد. عاسد عاسلمعاسد عاسلمعاسد
سلعاجلمعاسد عاسلمعاسد عاسلمعاسد عاسلمعاسد عاسلمعاسد عاسلمعاسد عاسلمعاسد
عاس

دیوان سلیمان قرن‌ها سخن‌سرایان پارسی‌گو را به خود جذب کرده است. در این دیوان غزل‌های عاشقانه و عارفانه در کنار قصاید مدحی و مراثی آمده است. سبک شعر او ترکیبی از سبک خراسانی و عراقی است. او در غزل‌هایش از واژه‌های ساده و روان استفاده می‌کند، اما در قصاید به واژه‌های دشوار و ترکیب‌های پیچیده روی می‌آورد. این تنوع نشان‌دهندهٔ تسلط او بر زبان و ادبیات است.

مضامین اصلی دیوان سلیمان عبارت‌اند از: عشق، وصف طبیعت، مدح پادشاهان، مرثیه، پند و اندرز، و شکایت از روزگار. در غزل‌های عاشقانه، معشوق گاه زمینی است و گاه آسمانی. این ابهام باعث شده است که خوانندگان مختلف هر کدام برداشت خاص خود را از شعر او داشته باشند. برخی از شارحان معتقدند که او از عشق زمینی به عنوان پلی برای رسیدن به عشق حقیقی یاد کرده است.

در قصاید مدحی، سلیمان از ممدوحان خود با عبارت‌های اغراق‌آمیز یاد می‌کند. او ممدوحان را به پیامبران و امامان تشبیه می‌کند و صفات نیک بسیاری برای آنان برمی‌شمارد. این قصاید از نظر تاریخی اهمیت زیادی دارند، زیرا اطلاعات ارزشمندی دربارهٔ دربار و درباریان در اختیار ما قرار می‌دهند. با این حال، خواننده باید در این اطلاعات با احتیاط برخورد کند، زیرا مبالغه در مدح امری رایج بوده است.

مراثی سلیمان، به‌ویژه مرثیه‌ای که برای پسرش سروده، از عمیق‌ترین و تأثیرگذارترین اشعار او به شمار می‌روند. در این مراثی، شاعر با زبانی ساده و بی‌پیرایه از اندوه خود سخن می‌گوید و خواننده را با خود همراه می‌کند. این مراثی نشان می‌دهند که سلیمان نه‌تنها شاعری توانا، بلکه انسانی حساس و دردمند بوده است.

تحلیل شخصیت زنان در رمان «خانهٔ سپیدار»

رمان «خانهٔ سپیدار» نوشتهٔ فرامرز نیک‌پی، یکی از پرخواننده‌ترین رمان‌های دههٔ اخیر است. داستان در روستای کوچک سپیدار می‌گذرد و زندگی سه نسل از خانواده‌ای به نام رستگار را دنبال می‌کند. نویسنده با توصیف‌های دقیق از طبیعت و زندگی روستایی، فضای داستان را برای خواننده ملموس می‌سازد. اما آنچه این رمان را از بسیاری دیگر متمایز می‌کند، شخصیت‌پردازی قوی زنان داستان است.

شخصیت اصلی رمان، مهین رستگار، زنی است که از کودکی با سختی‌های فراوان روبه‌رو می‌شود. او پس از مرگ پدرش مجبور می‌شود مدرسه را رها کند و به کار در مزرعه بپردازد. مهین در طول داستان ازدواج می‌کند، مادر می‌شود، همسرش را از دست می‌دهد و بارها در برابر مشکلات زانو می‌زند، اما هرگز تسلیم نمی‌شود. او نمادی از مقاومت زنان روستایی در برابر شرایط دشوار زندگی است.

نویسنده برای نشان دادن تحول مهین، از تکنیک روایت چندگانه استفاده کرده است. هر فصل از زاویهٔ دید یکی از شخصیت‌ها روایت می‌شود و خواننده به تدریج متوجه می‌شود که هر کس چگونه مهین را می‌بیند. برای مثال، همسایه‌ها او را زنی سرسخت می‌دانند، در حالی که دخترش او را مادری مهربان اما خسته می‌بیند. این شیوه به خواننده کمک می‌کند تا تصویری کامل‌تر و چندبعدی از شخصیت به دست آورد.

L'art géorgien
à Paris

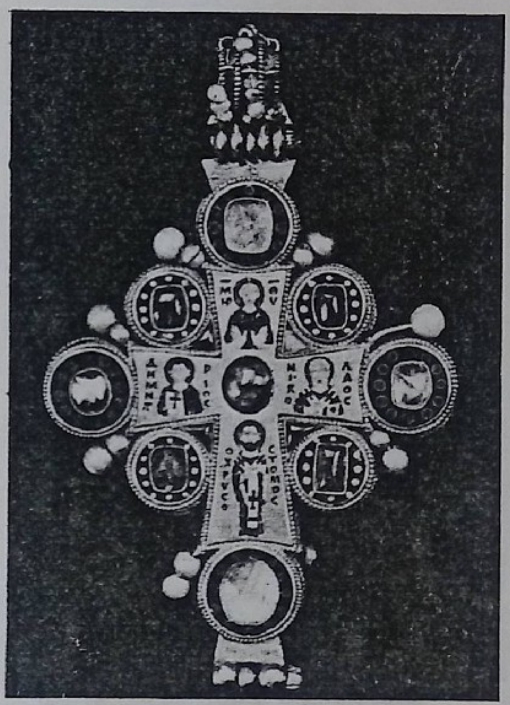

Au pays de la toison d'or

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] 1982 [illegible]

[illegible]

1921 [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] 1922 [illegible]
[illegible]
[illegible] 62 [illegible]
[illegible]
[illegible] 62 [illegible]
[illegible]
[illegible]*[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

*[illegible]

ეროვნული
ბიბლიოთეკა

ლ ხოხ ლუნთ ეყოლ ეყოლ ეყოლ ეყოლ
ყოყოთი ქალაქი. ქალაქის ცენტრში ეყოლ
ეყოლ ეყოლ ეყოლ ეყოლ ეყოლ

3) 1923 [illegible]

[illegible]

-1-

ეროვნული ბიბლიოთეკა

ნიკო ნიკოლაძის ლიტერატურული ნაწილი ისეთი მრავალფეროვანია, რომ ერთ ნაშრომში მისი ამომწურავად განხილვა შეუძლებელია. ამიტომ ჩვენ ამჯერად მხოლოდ ერთ საკითხს შევეხებით, კერძოდ, მის ლექსიკურ ნოვატორობას. ეს საკითხი ჯერ არავის შესწავლია სპეციალურად, თუმცა ბევრი მკვლევარი ეხებოდა მას ზოგადი ხასიათის ნაშრომებში. ამ საკითხის შესწავლა ნიკოლაძის ენის ბუნების უკეთ გაგების საშუალებას მოგვცემს.

ნიკოლაძის ლექსიკური ნოვატორობა ორ ძირითად მიმართულებას ავლენს: ერთი მხრივ, ის ქმნის ახალ სიტყვებს ძველი ელემენტების ახლებურად შეთანხმებით, მეორე მხრივ კი ხშირად იყენებს ისეთ სიტყვებს, რომლებიც მისი თანამედროვეებისთვის უჩვეულო იყო. ორივე შემთხვევაში მკითხველი ხანდახან ვერ ხვდება, რა მნიშვნელობით არის ეს სიტყვა ტექსტში გამოყენებული. ამ ორაზროვნების გამო ნიკოლაძის ტექსტების ინტერპრეტაცია ხშირად სხვადასხვაგვარად ხდებოდა.

ნიკოლაძის ლექსიკური ნოვატორობის ერთ-ერთი ყველაზე ნათელი მაგალითია მისი ნაწარმოებები, სადაც ის ხალხური ლექსიკის ელემენტებს ლიტერატურულ კონტექსტში ათავსებს. ეს ელემენტები ხშირად ისეთ ადგილებში ჩნდება, სადაც მკითხველი მოელის ტრადიციულ ლიტერატურულ ენას. ამ დაპირისპირებით ნიკოლაძე ქმნის ტექსტის განსაკუთრებულ ფონს, რომელიც ხშირად ირონიულ ეფექტს იძლევა.

ნიკოლაძის ლექსიკური ნოვატორობის მეორე მხარე ის არის, რომ ის ხშირად იყენებს ისეთ სიტყვებს, რომლებიც მისი თანამედროვეებისთვის უჩვეულო იყო. ორივე შემთხვევაში მკითხველი ხანდახან ვერ ხვდება, რა მნიშვნელობით არის ეს სიტყვა ტექსტში გამოყენებული. ამ ორაზროვნების გამო ნიკოლაძის ტექსტების ინტერპრეტაცია ხშირად სხვადასხვაგვარად ხდებოდა.

ეროვნული ბიბლიოთეკა

ნ. ასი ლიტრის ქვაბი ჰქონდა. ნაცრისფერ ა. ჯიხვის ტყავის ქამარი ჰქონდა, ასეთ ქამარს ნადირობის დროს იყენებენ. ბიჭები ვიარეთ, ასე ორი საათი ვიარეთ. ბოლოს ჩავედით ერთ ადგილას. ეს ადგილი ისეთი ლამაზი იყო, ისეთი ლამაზი, რომ ვერ აგიწერ. ტყეები ისეთი ლამაზი იყო, ისეთი ლამაზი. ასეთი ლამაზი ტყეები ჩვენ არ გვქონია. ჩვენ ტყეები ისეთი ლამაზი არ არის. ჩვენ ტყეები ისეთი ლამაზი არ არის. ჩვენ ტყეები ისეთი ლამაზი არ არის

ვინ არის ნინო ბურჯანაძე – ბურჯანაძისა და ბურჯანაძეების ისტორია

ნინო ბურჯანაძე (დ. 13 ივნისი 1962, ქუთაისი) – ქართველი ისტორიკოსი, ეთნოგრაფი და საზოგადო მოღვაწე, ბურჯანაძეების საგვარეულოს ისტორიის ერთ-ერთი ყველაზე ავტორიტეტული მკვლევარი. მისი ძირითადი სამეცნიერო ინტერესი მოიცავს ქართული ფეოდალური საგვარეულოების წარმოშობას, ტრანსფორმაციასა და ეროვნული ცნობიერების ჩამოყალიბებაში მათ როლს. ნინო ბურჯანაძე ცნობილია ასევე ოჯახური არქივების სისტემატური შესწავლისა და ზეპირი ისტორიის მეთოდის დანერგვით ქართულ ისტორიოგრაფიაში.

ნინო ბურჯანაძე დაიბადა ქუთაისში, ინჟინრის ოჯახში. ბავშვობა გაატარა ქუთაისის მე-3 საშუალო სკოლის ნომერი 3. 1979 წელს ჩააბარა ივანე ჯავახიშვილის სახელობის თბილისის სახელმწიფო უნივერსიტეტის ისტორიის ფაკულტეტზე, სადაც 1984 წელს დაამთავრა ბაკალავრიატი. 1987 წელს დაიცვა საკანდიდატო დისერტაცია თემაზე „ბურჯანაძეების საგვარეულო ქალაქ ქუთაისში XVIII–XIX საუკუნეებში“. 1995 წელს მიენიჭა ისტორიის დოქტორის სამეცნიერო ხარისხი. 1998 წლიდან არის ასოცირებული პროფესორი, ხოლო 2007 წლიდან – სრული პროფესორი.

1. ნინო ბურჯანაძე ფლობს ოჯახური არქივების ანალიზის ორიგინალურ მეთოდოლოგიას, რომელიც ეფუძნება ტექსტის, ზეპირი ტრადიციისა და მატერიალური კულტურის ერთობლივ შესწავლას.
2. ბურჯანაძეების საგვარეულოს ისტორიის ფუნდამენტური კვლევა, რომელიც ეყრდნობა 40-ზე მეტ ოჯახურ არქივს.
3. ბურჯანაძეების ეროვნული ცნობიერების ევოლუციის ანალიზი XIX–XX საუკუნეების მიჯნაზე.
4. ქალების როლის ხაზგასმა ოჯახური ტრადიციების შენარჩუნებასა და გადაცემაში.
5. ქუთაისის ისტორიული უბნების – ავჭალის, ჯოყოლოს, ნიკეას – სოციალური სტრუქტურის რეკონსტრუქცია.

ნინო ბურჯანაძე ავტორია 13 მონოგრაფიისა და 140-ზე მეტი სამეცნიერო სტატიისა. ისტორიოგრაფიაში ძირითადი წვლილი შეიტანა ოჯახური არქივების ისტორიოგრაფიის ფორმირებაში. მისი ნაშრომები ეფუძნება ეთნოგრაფიული ველსამუშაოების, ზეპირი ინტერვიუების და ოჯახური ფოტოალბომების სისტემატურ ანალიზს. ნინო ბურჯანაძე ცნობილია ასევე ოჯახური არქივების სისტემატური შესწავლისა და ზეპირი ისტორიის მეთოდის დანერგვით ქართულ ისტორიოგრაფიაში.

Jette un regard Seigneur,

Sur ta servante Anna, qui voulut, à l'exemple de sa Sainte patronne, être avant tout une mère.

Acceuille en ta Maison celle qui naquit sur une terre étrangère aux siens, vécut une époque de persécutions et connut à son tour l'exil.

Accorde lui de continuer son rôle de mère en veillant sur nous, et de nous acceuillir un jour auprès de toi.

Tu as voulu que, durant de longues années, elle semble aux yeux des gens, être devenue à son tour comme la fille de ses enfants, mais nous savons maintenant tout ce que nous devons à sa présence parmi nous.

Elle nous a unis par tout l'amour qu'elle avait en elle, par l'amour qu'elle suscitait tout naturellement autour d'elle, comme sans le faire exprès, parce que c'était elle et qu'elle était là.

A nous aussi Seigneur, accorde nous ta grâce pour que nous préservions en nous ce trésor qu'elle nous a donné et que nous sachions le transmettre à notre tour à nos enfants, et aux enfants de nos enfants.

Bénis enfin Seigneur, tous ceux qui l'ont aimée simplement parce qu'ils l'ont approchée et permet que son souvenir soit comme un signe que tu nous donnes de Ton Amour.

AMEN

R. BENARD

სამგლოვიარო განცხადებები

მწუხარებით ვაუწყებთ პატივცემულ ქართულ საზოგადოებას, რომ 1981 და 82 წელს ულმობელმა სიკვდილმა კიდევ [illegible] ქართველს სამუდამოთ დაუხუჭა თვალები უცხოეთში.

კოტე რომიშვილი - დიმიტრი ჩუბინიშვილი -
ალექსანდრე [illegible] - [illegible]
[illegible] - [illegible]
გიორგი [illegible] - დიმიტრი [illegible]
შალვა [illegible]

„ჩვენი დროშას" რედაქცია, ჩვენი ამხანაგების სახელით, გულწრფელ სამძიმარს უცხადებს მათ ოჯახებს.

საუკუნო იყოს ხსენება მათი.

„ჩვენი დროშა"-ს 1981 წლის შემოსავალ-გასავლის ანგარიში..

შემოსავალი :	11.010 ფრ..
გასავალი :	7.804,40 ფრ.
სალაროში დარჩა :	3.205,60 ფრ..

შემომწირველთა სიის გაგრძელება : 1981-82 წელი
(ფრანგულ ფრანკებში)

გიორგი წერეთელი	200-	აკაკი შავგულიძე	100
გრიგოლ კვარცხავა	200-	შოთა აბაშიძე.	100
სოშოს ახალშენი	200-	გ. [illegible]	500
ირაკლი ჯაფარიძე	100-	გ. [illegible]	100
თათრახან ანთაძე	100-	გ. [illegible]	100
გრიგოლ ლომაძე	100-	[illegible]	200
დავით დუიშვილი	20-	გ. [illegible]	100
ქრისტინე ფალავა	100-	[illegible]	50
ტერეზა ქერმონი	100-	[illegible]	100
კაკო გამსახურდია	50-	[illegible]	100
სანდრო ფანჩულიძე	50-	[illegible]	200
ეორა ასათიანი	50-	გ. [illegible]	100
დიმიტრი ქიმერიძე	40-	გ. [illegible]	100 დოლ.
ოთხი მეგობარი	40-	[illegible]	50 დოლ.
ბაგრატ ჭაჭიაშვილი	10-	[illegible]	200 [illegible]

„ჩვენი დროშა"-ს რედაქცია უღრმეს მადლობას უცხადებს ყველას, ვისი კეთილშობილებით და მეოხებით ჟურნალი განაგრძობს არსებობას.

მასალები და ფულადი დახმარება უნდა გამოიგზავნოს შემდეგი მისამართით :

Pagava Levan – 3, Rue AdolpheCherioux
92130 ISSY LES MOULINEAUX

[illegible] ⴅⴀⴕⴅⴄⴗⴌⴄⴁⴇ, [illegible]-
ⴑⴀⴚ [illegible]
ⴃⴀ [illegible].

ⴐⴄⴃⴀⴕⴚⴈⴀ.

(Quelques données)

On sait que la Russie soviétique, violant le traité conclu à Moscou, le 7 mai 1920, avec la République géorgienne, a envahi cette dernière en 1921, et après une guerre acharnée de 6 semaines, l'a occupée militairement.

Les exécutions en masses ne sont désormais pour les bolcheviks que des faits divers, les tchekas et les prisons ne suffisent plus à contenir les prisonniers politiques.

M. Trotsky, alors commissaire à la guerre de la Russie soviétique, a resumé a sa manière, la terreur

Lors de son passage à Tiflis au début de l'année 1924, il a déclaré : « En 1922, Staline m'a dit : « Il y a lieu de retourner la Géorgie de fond en comble, afin de détruire en elle l'influence et la force du menchévisme. » Cette œuvre peut actuellement être considérée comme accomplie. La Géorgie a été suffisamment retournée... »

Hors commerce

ორგანო ბიურო. სოც.-დემ. პარტიის საზღვარ-გარეთელ ბიუროსი.
Organe du Bureau à l'Etranger du parti Social-democrate de Géorgie.

Gérant : Pr. Intskirveli

PARIS - AOUT 1982

n° 99

R-901